

Terrebonne, le 14 août 2025

BULLETIN À AFFICHER

AVIS AUX EMPLOYEURS

INDUSTRIE DE LA MENUISERIE MÉTALLIQUE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Le Comité conjoint des matériaux de construction vous annonce que l'assurance voyage est désormais offerte par la compagnie d'assurance *Zurich Canada*.

Cette couverture rembourse les frais médicaux d'urgence engagés lors d'un voyage à l'extérieur de votre province de résidence, au-delà de ce qui est couvert par votre régime public ou tout autre régime d'assurance.

L'assurance annulation de voyage et perte de bagages vous protège contre les pertes financières liées à une annulation, un retard ou une interruption de voyage en raison d'un imprévu (maladie, accident, catastrophe naturelle), pour voyager en toute tranquillité.

Vous trouverez ci-joint la carte d'assurance voyage contenant les informations requises en cas de réclamation. Toutes les informations concernant la couverture d'assurance sont disponibles dans notre *Guide des avantages sociaux*, publié sur notre site internet à l'adresse : <https://www.comiteconjoint.com/fr> dans la section Documents/Assurance collective.

LE COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Patricia Lehoux, dir. gén.

p.j. (1)